

# ASSOCIATIONS : UNE AMBITION AFFICHÉE, DES ACTES À CONCRÉTISER

L'allocution, à l'issue du Grand Débat National, du Président de la République a ouvert la perspective attendue d'une politique de plus grande ambition pour accompagner les associations. Un chantier à densifier et accélérer pour les prochains mois.

Affirmant le rôle essentiel du tissu associatif dans tous les territoires, Emmanuel Macron a demandé au Gouvernement de bâtir « une politique beaucoup plus ambitieuse pour accompagner les associations et particulièrement les plus petites ».

Le Mouvement associatif se félicite de cette annonce qui doit permettre de densifier la feuille de route sur la vie associative présentée fin 2018 par Gabriel Attal, Secrétaire d'État en charge de la vie associative, et de répondre aux difficultés croissantes d'un grand nombre d'associations dans un contexte de réduction de leurs moyens.

Cela vient conforter l'expression et les propositions issues du rapport *Pour une politique de vie associative ambitieuse et une société de l'engagement* remis au Premier Ministre le 8 juin 2018 par Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif.

Dans l'immédiat, et en vue du prochain projet de loi de finances, Le Mouvement associatif appelle le Gouvernement :

- ✓ à œuvrer à une politique de soutien à l'emploi associatif à travers la création d'un dispositif de 38 000 emplois socialement utiles appuyant le projet associatif ;
- ✓ à doubler les moyens nécessaires au Fonds de développement pour la vie associative (FDVA) et le positionner dans une perspective de croissance d'ici à la fin du quinquennat ;
- ✓ à soutenir l'accompagnement des associations et les dispositifs associés.

Le Mouvement associatif appelle également à une vigilance toute particulière sur la politique de soutien à l'engagement dont la porte d'entrée ne peut être seulement circonscrite au service national universel, mais soutenir et valoriser directement l'engagement personnel et collectif des 22 millions de bénévoles, et des milliers de volontaires, notamment en service civique.

Rappelons enfin que la politique de vie associative contribue directement au soutien des politiques sociales et solidaires, à la transition écologique et aux services de proximité portés par des millions d'associations, actrices d'une vitalité démocratique.

Donner plus d'importance aux associations dans notre démocratie a d'ailleurs été plébiscité dans les résultats du Grand Débat, et la réforme constitutionnelle qui va se poursuivre devra en donner une traduction concrète, notamment dans le cadre de la refonte du Conseil économique social et environnemental.

Le Président du Mouvement associatif sera reçu la semaine prochaine par Gabriel Attal, Secrétaire d'État en charge de la vie associative pour travailler concrètement à cette « plus grande ambition » pour les associations.

#### → EN SAVOIR PLUS

[Lire la note « Un soutien à l'emploi associatif indispensable »](#)

[Lire le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement »](#)



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 26 AVRIL 2019

## → À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

## → MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



## → CONTACT

**Fula Mesika**  
fmesika@lemouvementassociatif.org  
06 34 31 23 41  
Responsable Communication  
Le Mouvement associatif